



L'ÉDITO

JULIEN BAUMANN
jbaumann@journaldujura.ch

Bienne aide les mères seules à se réinsérer

SOCIAL L'Initiative des villes pour la politique sociale a présenté ses chiffres hier. Bienne connaît une nouvelle hausse de l'aide sociale avec un taux de 11,8%. Cette enquête montre que les mères seules sont fortement touchées. La Ville a élaboré un programme pour leur venir en aide. **PAGES 4 et 12**

On ne voit toujours pas le bout du tunnel

Les opposants au projet de la branche Ouest de l'autoroute A5 ont franchi une nouvelle étape hier en présentant une alternative. Leur proposition, qui remet au goût du jour l'idée d'un tunnel traversant la ville sans jonction, a en soi déjà le mérite de faire avancer le débat. On ne pourra plus reprocher aux opposants de se contenter de critiquer sans apporter de solution concrète. L'alternative présentée hier (lire en page 5) est séduisante au premier abord. Sans prétendre faire disparaître totalement le trafic, elle promet néanmoins des coûts réduits de moitié, un chantier et des nuisances quasi invisibles, la préservation de tous les arbres et de tous les bâtiments ainsi qu'une réalisation plus rapide du projet.

Difficile de dire aujourd'hui si les faits avancés par les opposants sont tangibles. Mais les doutes soulevés par le projet soutenu par la Confédération, le canton et les communes concernées – avec deux sorties d'autoroute en ville – posent tout autant de questions. La guerre des chiffres et des projections va sans doute bientôt être déclarée entre différents experts qui examineront en détail les avantages et les inconvénients de l'une ou l'autre variante.

On est cependant loin de voir le bout du tunnel dans cet épineux dossier! Difficile d'imaginer le Conseil fédéral et le canton enterrer du jour au lendemain une planification qui a déjà coûté des millions. Idem pour la Ville de Bienne qui a prévu d'ambitieux réaménagements urbanistiques en lien avec l'ouverture de l'autoroute. Mais en même temps, il est tout aussi inconcevable que les autorités fassent la sourde oreille face à l'ampleur du mouvement réclamant des modifications.

Refuser d'entrer en discussion et foncer tête baissée sur la voie du projet initial serait assurément interprété comme une forme de déni de démocratie. Le camp des opposants n'en serait que renforcé et une sanction populaire aux prochaines élections municipales ne serait pas exclue. Dans ce contexte, une votation populaire, si chère à notre démocratie directe, serait le remède idéal pour mettre un terme à cet éternel débat. Seulement, concernant la construction des autoroutes, cette option n'est pas prévue. Et pourquoi pas un vote consultatif sur les deux variantes? L'idée est lancée.

Un tunnel privilégié par les opposants à l'autoroute



MATHIAS KÄSER

AUTOROUTE A5 Le comité «Axe Ouest: pas comme ça!» a présenté hier son alternative au projet de contournement validé par la Confédération. Le professeur Martin Gysel (photo) promet des coûts deux fois moins élevés et un chantier quasi invisible. **PAGE 5**

AUJOURD'HUI
Nos pages Actu, Suisse, Monde et Eco sont en fin du 1er cahier

TRIBUNAL RÉGIONAL
Un conflit de loyauté d'une tristesse infinie
PAGE 5

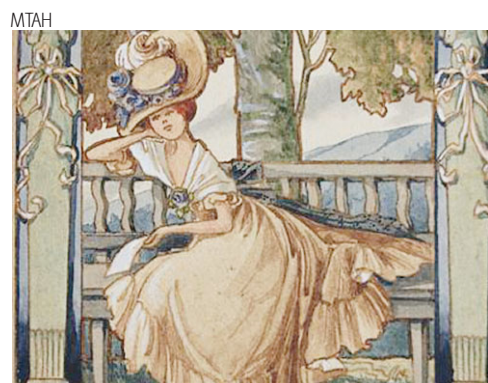


COURT
Du lait industriel et de ferme distribué à l'école
PAGE 8

SOMMAIRE
Divertissement **PAGE 18**
TV **PAGE 27**

Retrouvez Le Journal du Jura sur
Disponible sur **App Store** **Google play**

9771424962007 30045



MOUTIER Artiste à contre-courant, Florentin Garraux se dévoile

Peintre peu reconnu de son vivant, le Prévôtis Florentin Garraux sera au cœur d'une exposition à la Galerie du Passage dès vendredi. Conférences, publication d'une monographie et inauguration d'une place à son nom viendront compléter l'hommage rendu à l'artiste. **PAGE 7**



HOCKEY SUR GLACE La Suisse opposée aux Canadiens de Martin Brodeur

L'équipe nationale lance sa saison olympique ce soir à la Tissot Arena face au Canada. Une légende, un mythe de la NHL, se cache dans l'encadrement de la sélection à feuille d'érable. Manager adjoint, Martin Brodeur est un des plus grands gardiens de tous les temps. **PAGE 15**

BRANCHE OUEST Les opposants au projet de contournement Ouest de Bienne par l'A5 ont présenté leur vision hier: un tunnel de 5 km sans jonction qui permettrait de réduire les coûts de moitié

Une alternative capable de relancer le débat?

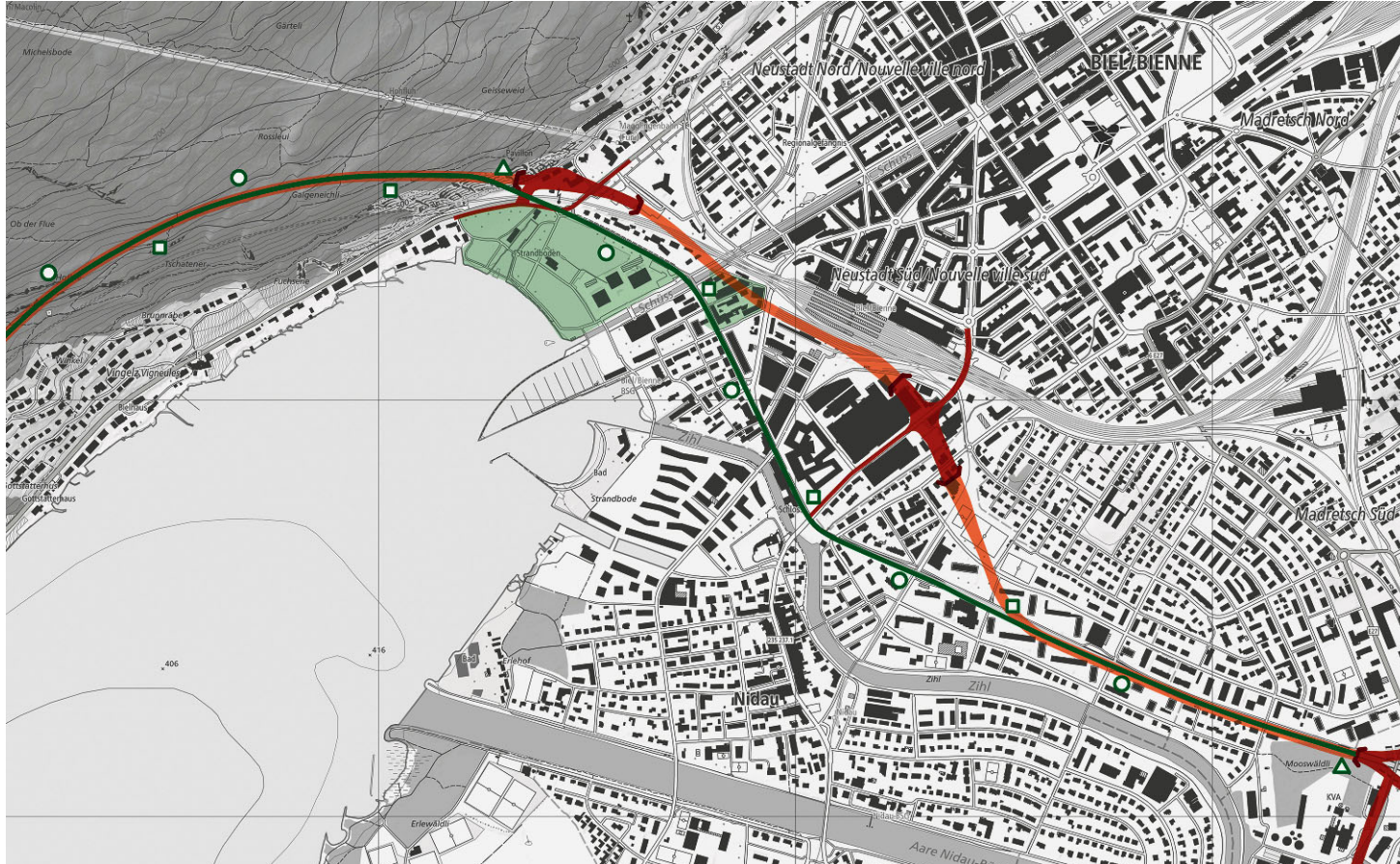
JULIEN BAUMANN

Le comité «Axe Ouest: pas comme ça!» a présenté son alternative au projet général de contournement accepté par la Confédération. «Nous ne faisons pas que de critiquer, nous proposons aussi des solutions», a déclaré hier matin devant la presse Kaspar Meuli, membre du comité. Pour illustrer ces propos, les opposants ont d'ailleurs choisi un nouveau slogan: «Axe Ouest: mieux comme ça!» Dans les grandes lignes, l'idée est d'abandonner les deux sorties prévues au faubourg du Lac et au centre-ville pour faire place à un tunnel comportant deux pistes. Cette alternative conserverait les tunnels de Vigneules et de Port, comme prévu dans le projet général.

Le tunnel permettrait de relier l'échangeur des Marais-de-Brügg, fraîchement inauguré, à la route menant à Neuchâtel. Un tout-ménage détaillant ce nouveau projet sera distribué dès aujourd'hui dans la région. Le comité promet, entre autres, de diminuer les coûts (2,2 milliards de fr. pour le projet actuel) de moitié tout comme la durée du chantier et d'éviter la démolition prévue de 74 bâtiments ainsi que l'abattage de plus de 700 arbres.

Couche géologique stable

Les membres du comité ont indiqué qu'une quarantaine de personnes avaient planché sur le sujet durant environ une année. Pour étudier la faisabilité de son projet, «Axe Ouest: pas comme ça!» a mandaté une entreprise spécialisée dans les questions liées aux tunnels. Dans son rapport d'étude, cette société estime que ce projet alternatif est réalisable sur le plan technique.



En vert, le tunnel suivant l'axe routier actuel. En rouge, le projet général avec ses deux jonctions. SOURCE: AXE OUEST: MIEUX COMME ÇA!

Parmi les experts cités: le professeur Martin Gysel, ingénieur en construction qui a travaillé à la réalisation de nombreux tunnels routiers et ferroviaires en Suisse. Son idée est de creuser profond pour atteindre une couche géologique plus stable et préserver la nappe phréatique que le projet général prévoit de traverser.

Rue du Débarcadère ouverte au trafic

Martin Gysel a expliqué que seule la construction d'accès de sécurité nécessiterait des travaux en surface. En se basant sur des projets comparables, il a également estimé à environ un milliard le coût des travaux, avec une marge d'erreur de plus ou

moins 10%. «On économise aussi car on passe de quatre à deux pistes, on supprime les jonctions ainsi que les coûts liés aux expropriations qui n'auront pas lieu», a complété Sabine Brenner,

membre du comité. Martin Gysel a aussi assuré qu'un tel projet de tunnel respectait les normes de sécurité. Plusieurs sorties et une galerie de secours sont notamment prévues. «Axe Ouest:

pas comme ça!» estime que cette solution permettrait de réduire de 50% le trafic le long de la rue du Débarcadère et de la route de Berne. Cet axe resterait entièrement ouvert aux voitures, contrairement au projet de la Confédération. Les membres du comité prévoient de réaménager ces deux rues avec des espaces pour les piétons, les vélos et une limitation de vitesse à 30 km/h. Ce tronçon a été rebaptisé pour l'occasion «le boulevard». Selon les opposants, les jonctions concentrent le trafic et génèrent des bouchons alors que ce «boulevard» et ses cinq giratoires permettraient de mieux répartir le flux de véhicules. Les réaménagements sur

face ne devraient pas alourdir la facture, selon le comité, car les frais seraient intégrés aux mesures d'accompagnement du trafic déjà prévues dans le cadre de l'ouverture de la branche Ouest. «Nous voulons rénover une rue déjà existante, cela coûtera moins cher que de reconstruire tout à neuf», a encore plaidé Lars Mischkulnig, du comité.

Trop tôt pour réagir

«Axe Ouest: pas comme ça!» demande désormais aux autorités de Bienne et de Nidau d'intervenir auprès du canton et de la Confédération afin que le projet définitif officiel soit suspendu. Des conseillers municipaux des deux villes, dont le maire de Bienne Erich Fehr, ont participé lundi à une séance d'information durant laquelle le dossier leur a été transmis. Contacté hier, Erich Fehr a répété «que le Conseil municipal est d'avis qu'un projet alternatif devrait être étudié par le canton et la Confédération pour autant qu'il ait les mêmes effets sur le trafic que le projet actuel.» De manière générale, les autorités de Bienne et de Nidau ont dit qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur le contenu de cette variante.

Les partisans du projet autoroutier ne sont apparemment guère enthousiastes vis-à-vis de l'alternative présentée hier. Ils parlent d'un recul plutôt que d'un progrès. Interrogé par le Bieler Tagblatt, Peter Bohnenblust du comité Pro axe Ouest est catégorique: «Le nombre de jonctions, de pistes ainsi que la longueur des routes souterraines et en surface ne sont plus négociables. Cette proposition n'est pas conciliable avec le projet général.»

Les détails du projet «Axe Ouest: mieux comme ça!» sur: www.westastsonicht.ch

LE TUNNEL N'EST PAS UNE IDÉE NOUVELLE

L'idée d'une traversée souterraine de Bienne n'est pas nouvelle. Inspirée par l'autoroute construite sous Neuchâtel dans les années 80 et 90, un projet de contournement du même ordre avait été imaginé pour la branche Ouest. La Confédération avait même accepté le projet général en 1999, ce qui laissait penser que la question allait pouvoir être réglée rapidement. Tout comme à Neuchâtel, l'idée était de faire des jonctions couvertes permettant de rejoindre le centre-ville. Ces plans ont finalement été stoppés en 2004 car la Confédération a édicté de nouvelles normes de sécurité et d'aération des tunnels. Suite à cela, la construction de jonctions entièrement couvertes n'était plus autorisée. D'où le choix imposé aujourd'hui: soit des sorties dans des tranchées à ciel ouvert, soit un tunnel mais sans jonction. **JBA**

TRIBUNAL RÉGIONAL Une jeune femme meurtrie durant son enfance, confrontée à un horrible conflit de loyauté

«Ces choses terribles avec mon père, c'était le moins grave»

Lorsqu'elle se rendait compte que son père allait particulièrement mal, il arrivait qu'elle lui propose d'elle-même un moment de détente sexuelle parce qu'elle savait que ce papa si fragile, dépressif, suicidaire et terriblement alcoolique irait ensuite un tout petit peu mieux. Elle avait entre 6 et 8 ans.

De ce père parlons-en un peu. A l'âge de deux ans, il est abandonné par ses parents et pris en charge par sa grand-mère qui, non contente d'abuser de lui sexuellement, l'initie très jeune à l'alcool. Bien plus tard, sa fille n'a pas davantage été comblée par le destin que ne l'avait été son père. Dès sa naissance, sa maman se désintéresse d'elle, il n'est pas exagéré de dire que durant certains temps du moins, elle l'abandonne froidement.

De manière peu claire, l'enfant est déjà abusée sexuellement à l'âge de quatre dans des circonstances sans rapport avec le procès d'hier. Quel départ dans l'existence!

Plus tard, alors qu'elle vit seule avec son père, ce dernier lui fait subir des actes sexuels. Or, ces deux-là sont en souffrance et le père s'arrange pour obtenir, du moins partiellement, le consentement de sa fille pour des caresses appuyées, des manipulations de son sexe, du sexe oral réciproque et, de manière contestée, des rapports sexuels complets avec pénétration.

Pas de répit

A un autre moment, lorsque cette enfant perturbée est placée dans une famille d'accueil, elle est abusée sexuellement par deux jeunes gens à plusieurs reprises. Bonjour l'accueil!

Voilà, le décor est posé. Le décor d'une affaire sordide qui a occupé le Tribunal régional, hier, pendant une longue journée d'audience. Instruite par le procureur Raphaël Arn, l'affaire devra être tranchée cette semaine encore par le tribunal à trois juges présidé par Agnès Schleppey. Le prévenu est défendu par Me Ma-



Grand moment de tristesse au Tribunal régional de Moutier, dans une pénible affaire d'inceste et de conflit de loyauté. ARCHIVES

tias Eusebio, et une autre victime de ce même prévenu est assistée par Me Vincent Willemin.

Amie de la fille du prévenu, cette plaignante est venue témoigner de ce qu'elle a subi étant enfant il y a douze ans déjà. Un

jour, elle est allée sonner chez sa copine. Le père a ouvert la porte et dit qu'elle n'était pas là. Il lui a proposé d'entrer pour jouer à un jeu que sa copine aimait bien. Elle accepte et se fait baisser pantalon et culotte puis embras-

ser le sexe pendant une dizaine de minutes, après quoi elle s'en va.

La même histoire se produit une deuxième fois et là, l'homme demande si elle souhaite voir son sexe. Elle refuse, alors il renonce et la laisse repartir. Cet homme est au fond du gouffre mais pas violent. Si on ose le terme, il est pour ainsi dire «respectueux» de ses victimes. Mais il ne faut pas s'y tromper, sur des enfants de cet âge, ces actes sont odieux. En est-il conscient? Oui, il l'affirme, assure qu'il a pris la pleine mesure de ses actes, qu'il avoue et qui lui font terriblement honte. Il regrette par-dessus tout de ne pas pouvoir revenir en arrière.

Mais voilà, pour reprendre les termes de Me Eusebio, sur le plan de la santé psychique lui et sa fille se sont «croisés dans l'ascenseur». Grâce à des cures et prises en charge, il est venu à bout de son alcoolisme. C'est désormais un homme seul, de 67 ans, qui est un peu apaisé. Sa

filie en revanche est désormais détruite. Totalement détruite!

Son seul refuge

Sa comparution en tant que témoin devant le tribunal a été un moment d'extrême souffrance pour elle et de grande gêne pour toutes les personnes présentes. Depuis que l'affaire a éclaté, elle a dit et fait comprendre que le pire de tout ce qu'elle a subi n'était pas la succession d'actes sexuels avec son père, mais d'avoir dû le dénoncer puis d'en porter le poids. Ce père était son seul refuge. Dans son cœur et dans sa tête le conflit de loyauté est gigantesque et ingérable.

C'est dans ce contexte insupportable que le tribunal devra prononcer un jugement. Le procureur requiert 36 mois dont six fermes contre le père incestueux. L'avocat de la défense demande une peine compatible avec le sursis, pour que la vie reprenne ses droits. La suite de cette triste histoire dans une prochaine édition. **BLAISE DROZ**